

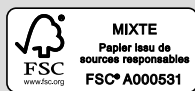
les cahiers du Développement Social Urbain

N°66 deuxième semestre 2017



**L'éducatif local,
c'est l'affaire
de tous !**

**LABO
CITES**
Le nouveau nom du CR•DSU



éditorial

Déclarer que l'éducatif local¹ est l'affaire de tous, c'est affirmer que chacun – enfant, famille, bénévole, professionnel, élu, institutionnel – est acteur et peut contribuer à fabriquer des solidarités, du bien-être collectif, que ce soit dans une classe, un établissement scolaire, une association, un quartier, une ville, etc.

L'éducatif local, un enjeu de solidarité

Si, dans ce numéro, nous avons souhaité mettre en avant la notion de solidarité, nous avons également conscience qu'il s'agit d'un mot piège, voire d'une idée fourre-tout, qui a peu à peu perdu de sa signification politique pour se banaliser et/ou s'institutionnaliser. Pour autant, rappelons que l'État providence est fondé sur le principe de solidarité. C'est un impératif pour les institutions et, s'agissant de la politique de la ville, la solidarité est au fondement de la question éducative dans les quartiers prioritaires. Or, il est rare d'aborder cette question via le prisme de la solidarité, comme si cet idéal était illusoire. Pourtant, la réforme de la politique de la ville encourage la solidarité à travers la mobilisation des crédits de droit commun, que ce soit l'Éducation nationale (avec notamment les REP et REP+), les collectivités locales ou les caisses d'allocations familiales. S'agissant du volet éducatif du contrat de ville, si le programme de réussite éducative (PRE) en est souvent la démarche phare, d'autres actions y sont associées qui mettent en avant le principe de solidarité, comme les « cordées de la réussite ». Par ailleurs, le PRE, démarche basée sur un accompagnement individualisé des jeunes et des familles, vient en complémentarité avec des actions collectives, dans un objectif de solidarité. Mais un tel dispositif, comme d'autres spécifiques à certains territoires, questionne et vient bouleverser l'idée de l'universalité territoriale.

Pour les cahiers du Développement Social Urbain, la question de l'éducatif local n'est pas complètement nouvelle. Nous avons d'ores et déjà consacré deux numéros à ce thème² dont le dernier, paru il y a dix ans exactement, abordait les politiques éducatives locales comme un puzzle et les éditorialistes alertaient le lecteur sur le fait que la construction d'un puzzle pouvait prendre du temps... Les questionnements qui prévalaient il y a dix ans

L'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2017 a statué sur le changement de nom du CR•DSU (Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain) qui s'appelle désormais Labo Cités. Il s'agit d'un nom simple, facilement mémorisable, et beaucoup plus figuratif, basé sur une description explicite de nos compétences et champs d'intervention.

- **Labo** pour « laboratoire », mot qui fait sens en réfléchissant au projet de la structure et à ses missions : « un laboratoire régional d'idées au service des quartiers » ;
- **Cités** car ce terme désigne un ensemble d'habitat social, il est synonyme de ville, et il contient la notion de communauté de citoyens.

Si son nom change, ses missions, l'équipe et l'adresse restent les mêmes.

Labo Cités est un espace d'information, d'échanges et de qualification pour les différents acteurs de la politique de la ville intervenant en Auvergne-Rhône-Alpes.

•••

Ce numéro a bénéficié des apports des membres du comité d'orientation constitué de :

*Florence Fioriti,
chargée de mission pour
l'égalité des chances,
rectorat de Lyon*

*Samba Gueye,
chargé de mission,
DRDJSCS
Auvergne-Rhône-Alpes*

*Sylvaine Houdy,
responsable de service au
département animation vie
sociale et politique de la
ville, Caisse d'allocations
familiales du Rhône*

*Rébecca Jourdain,
chargée de mission
éducation, enseignement
supérieur, CGET*

*Didier Jupin,
responsable du département
animation vie sociale
et politique de la ville,
Caisse d'allocations
familiales du Rhône*

*Véronique Laforets,
directrice, La Bouture*

*Jean-Yves Langanay,
membre du conseil
d'administration, FOL 69*

*Charles Maurin,
chargé des actions
éducatives,
DDCS du Rhône*

*Christine Nicolas,
chargée de mission
PRE 16-18 ans, région
Auvergne-Rhône-Alpes*

ont été enrichis par l'actualité législative et réglementaire récente qui touche aussi bien la politique de la ville que celle de l'éducation : loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, réforme de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire visant à la convergence des deux géographies, renouvellement de la convention d'objectifs 2016-2020 entre le ministère de la Ville et celui de l'Éducation nationale, réforme des rythmes scolaires et généralisation des projets éducatifs territoriaux. Ces nouveautés ont-elles bousculé, et si oui, comment, le paysage éducatif local ? Constate-t-on un réel rapprochement, une forme de solidarité, entre les acteurs de la politique de la ville et ceux de l'éducation, notamment ceux de l'école ? Comment l'éducatif local peut-il être vecteur de solidarités ?

L'éducatif local, une responsabilité partagée

Ces questionnements sont abordés dans ce numéro qui s'appuie notamment sur les apports d'un séminaire technique régional organisé à l'initiative du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec le CR•DSU, à Lyon en mars 2017³. Lors de cette journée, il a été souligné à plusieurs reprises la nécessaire complémentarité et cohérence des acteurs et des attitudes éducatives à l'égard des enfants et des jeunes. Cette responsabilité commune des acteurs de l'éducation suppose des choix de valeurs et de convictions qui demandent à être davantage partagées et ce, au bénéfice des enfants et des familles des quartiers populaires. Cette préoccupation constitue le fil rouge de ce numéro des *cahiers* dont l'objectif est de décrypter comment la(es) solidarité(s), fondement de la question éducative dans le cadre de la politique de ville, est(sont) mise(s) en œuvre aujourd'hui.

Dans la partie introductive, trois articles tentent d'objectiver le sujet, en posant tout d'abord le cadre historique et législatif et en pointant les changements à l'œuvre, notamment depuis douze ans, date du démarrage des premières expérimentations autour de la réussite éducative. Il s'agit également d'éclairer les enjeux actuels en croisant l'approche de la politique de la ville et celle de l'Éducation nationale, sans oublier le rôle de l'éducation populaire. Une infographie réalisée par nos soins permet, nous l'espérons, de se repérer dans les divers dispositifs et démarches, qu'ils dépendent de l'Éducation nationale, de la politique de la ville ou de la politique familiale.

Pour la première partie, le parti pris a été d'interroger la place des enfants et des familles dans les démarches éducatives locales, en donnant tout d'abord la parole aux premiers concernés, à savoir les jeunes. Les articles qui suivent permettent à une pluralité d'acteurs de s'exprimer sur le sujet, que ce soit via des articles d'analyse mais surtout à partir d'expériences locales, et de comprendre comment les enfants et les familles vivent et perçoivent l'action éducative au quotidien, que ce soit dans ou hors l'école.

Dans la deuxième partie, il s'agit de montrer comment les acteurs de l'éducatif local se mobilisent et coopèrent pour réduire les inégalités et agir en faveur des enfants et des familles des quartiers populaires. Les différents articles qui constituent cette partie interrogent les professionnalités : que ce soit du côté de l'école, des collectivités locales, des associations, on observe des changements de pratiques qui commencent à faire bouger les lignes.

Ce numéro se termine par un article qui propose un regard différent, et moins décalé qu'il n'y paraît, sur le sujet. Il met en avant le rôle de la ville comme espace éducatif : la Cité pourrait-elle être cet espace idéal pour des citoyens en devenir ? À vous, lectrices et lecteurs, de vous forger votre propre idée en parcourant ce numéro. ■

Frédérique Bourgeois


1 – Le terme « éducatif local » est emprunté à Véronique Laforets. Sa signification est suffisamment large pour désigner tout à la fois les politiques éducatives locales et les actions conduites sur le terrain.

2 – « Projet éducatif local : « Remue-ménage institutionnel » ou politique éducative locale ? », n°36, décembre 2002, et « Politiques éducatives locales : un puzzle en construction », n°46, printemps-été 2007.

3 – Retrouvez les documents produits lors de cette journée sur le site www.crdsu.org.

sommaire

L'éducatif local, c'est l'affaire de tous !

 éditorial , Frédérique Bourgeois	1
La réussite éducative, une place à part dans l'histoire des politiques éducatives locales, Jean-Marc Berthet	4
Priorité aux enfants des quartiers : l'engagement conjoint de l'Éducation nationale et de la politique de la ville, Françoise Pétreault et Jacques-Bertrand de Reboul	7
Panorama de l'éducatif local, Labo Cités	10
Plaidoyer pour une interlocution éducative, Amar Henni	12

première partie

<i>Enfants, parents, familles : à la table des politiques éducatives</i>	13
Apprendre, grandir, mûrir, à l'école ou ailleurs : parole aux jeunes, Marjorie Fromentin et Marion Pollier	14
Parents en insertion : les VIP des crèches, Jean-Pascal Tortonese	16
Favoriser la place des parents : l'exemple de l'école des Bleuets à Lyon la Duchère, Gaëlle Ginot	18
Face aux inégalités éducatives, le positionnement du Pays Voironnais, Monique Deveaux	19
Le « soutien à la parentalité » au prisme de ses ambivalences, Jessica Pothet	20
Place aux jeunes ! La politique du département de la Savoie, Marie-Claire Barbier	23
Amener les jeunes à être acteurs de leur raccrochage, Caroline Bernard	24
La pédagogie sociale, un outil d'émancipation citoyenne, Terrain d'entente	26

deuxième partie

<i>Les professionnels de l'éducatif local : des tisseurs de liens</i>	27
Travailler dans l'éducatif local : un exercice d'équilibriste, Frédérique Bourgeois	28
Le collectif Persévérance scolaire : l'engagement commun des acteurs éducatifs de Villefontaine, Christian Toillier	31
L'éducation partagée sur les quartiers de la politique de la ville : un serpent de mer ?, Véronique Laforets	32
Éducation populaire, Éducation nationale, l'enjeu de la coéducation, Sophie Dargelos et Cécile Ponsot	35
Accompagner les élèves dans leur orientation et renforcer leur accès à l'enseignement supérieur : l'État s'engage, Florence Fioriti et Charles Maurin	38
Agir avec les parents, Jacqueline Costa-Lascoux	40
À l'école de la ville, Alain Vulbeau	44

Bibliographie

Muriel Salort	47
---------------------	----

La réussite éducative, *une place à part dans l'histoire des politiques éducatives locales*

À partir d'une lecture critique de l'histoire des politiques éducatives locales, Jean-Marc Berthet, sociologue, professeur associé à l'université Paris-Saclay, Saint-Quentin-en-Yvelines, souligne l'influence de la politique de la ville, notamment à travers le programme de réussite éducative. Il met en évidence les acquis de ces dernières années, mais également les lacunes persistantes liées en partie à une incapacité à capitaliser et à apprendre des expériences accumulées depuis plus de quarante ans.

À tenter de brosser à grands traits une histoire des politiques éducatives locales, nous pourrions en lister cinq grands moments.

Le premier correspond à l'importance prise par le niveau local, à la charnière des années 1970 et 1980, qui s'est exprimée sous différentes formes : la décentralisation, la création des zones d'éducation prioritaire et les expérimentations portées par un certain nombre de collectivités

locales, dont Saint-Fons dans le Rhône.

Puis, une seconde période s'est ouverte, tout au long des années 1980 et 1990, avec l'extension de disposi-

Tenter de redonner une cohérence à la somme des dispositifs existants

tifs éducatifs qui visent, d'une part, le temps de l'enfant à travers différentes expérimentations lancées par le ministère de la Jeunesse et des Sports et, d'autre part, le soutien et l'accompagnement des enfants à la scolarité en dehors du temps scolaire.

Un troisième moment se déploie en 1998 : deux contrats naissent simultanément, qui viennent tenter de redonner une cohérence à la somme des dispositifs existants sur un territoire : le contrat éducatif local (CEL) porté par l'État d'un côté, qui était pensé comme « le contrat » des contrats éducatifs locaux, et le contrat temps libre (CTL) de l'autre, porté par les caisses d'allocations familiales.

Par la suite, fortement soutenues par la Délégation interministérielle à la ville¹, différentes communes vont s'engager dans une réflexion partagée avec l'Éducation nationale et les partenaires éducatifs locaux. C'est donc du côté de la politique de la ville qu'arrive le quatrième moment, en 2005, avec le programme de réussite éducative (PRE) lancé dans le cadre du plan de cohésion sociale. Ce programme marque une inflexion forte dans la mesure où il sort de la logique contractuelle qui s'était construite au cours de la période précédente. Cette logique induisait la notion de co-financement même si, au fil de l'histoire, celle-ci reviendra...

Le cinquième moment est celui que nous venons de vivre avec la réforme des rythmes dits scolaires qui vient entériner la trilogie temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, et donc rappeler la force du scolaire dans l'éducatif local. Celle-ci s'est traduite par la mise en place des projets éducatifs de territoire (PEDT), visant la tranche d'âge 3-11 ans alors qu'historiquement, les projets éducatifs locaux concernaient plutôt les 0-16 ans ou même les 0-25 ans... Peut-être vivons-nous actuellement un sixième moment avec le décret Blanquer² qui, en deux articles, balaie trois à quatre années d'effervescence locale et laisse entière ou à l'appréciation des collectivités locales la mise en œuvre de ces projets éducatifs locaux. Mais il est encore trop tôt pour le dire !

Le programme de réussite éducative, un tournant dans l'histoire

La réussite éducative est, à son origine, un dispositif financé intégralement par l'État. Celui-ci amène les préoccupations éducatives locales sur les notions de parcours et de personnalisation ; il rompt ainsi avec tous les dispositifs antérieurs pensant plutôt des offres collectives ou semi-collectives. L'Éducation nationale ne va pas s'y tromper et lancera dès septembre 2005 une expérimentation relative au programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) inaugurant une longue liste à venir d'accompagnements internalisés à l'école, alors

même qu'elle avait eu tendance à externaliser la difficulté scolaire.

Quelle est la place spécifique de la réussite éducative, en tant que dispositif et non comme

Dans ce nouveau contexte, le poids du local ressurgit avec force

concept ou intitulé ministériel, dans l'histoire des politiques éducatives locales ? Tout d'abord, il faut rappeler que la période 2012-2015 a été propice à un certain nombre de changements qui sont venus bouleverser le paysage. Quasi simultanément, différentes réformes (refondation de l'école, mise en œuvre des PEDT, changement de la géographie prioritaire de l'Éducation nationale et de celle de la politique de la ville, réformes territoriales et création de nouvelles intercommunalités voire métropoles) sont venues déstabiliser un paysage institutionnel déjà touffu. Dans ce nouveau contexte, le poids du local ressurgit avec force. Le dispositif de réussite éducative a toujours été, et ce volontairement, peu normé : son portage juridique est fortement variable (centre communal d'action sociale, caisse des écoles, groupement d'intérêt public...), son portage politique l'est tout autant (rattachement aux adjoint.e.s aux affaires sociales, à la ville ou à l'éducation) et, enfin, le statut même des coordonnateur.rice.s qui le font vivre au quotidien est particulièrement différencié. Intervenant depuis de nombreuses années dans le cadre de la formation organisée conjointement par le CGET et le CNFPT en direction des professionnel.le.s de la réussite éducative, je constate que le tour de table inaugural donne systématiquement la même configuration : des agents contractuels ou statutaires allant de niveau C à niveau A.

La réussite éducative, un espace de débat ?

Force est de constater qu'au regard de ces configurations diversifiées, les liens entre la réussite éducative et son environnement sont fortement différents eux aussi, que ce soit dans l'articulation avec les réseaux d'éducation prioritaire (REP) ou encore avec le contrat de ville, ou enfin avec les PEDT et les contrats enfance jeunesse (CEJ) portés par les caisses d'allocations familiales. Du coup, le sentiment donné est celui d'une déconnexion entre, d'une part, le niveau partenarial institutionnel, où la réussite éducative n'est pas toujours reconnue en tant que telle, et, d'autre part, la réalité des défaillances du droit commun dont les autres niveaux institutionnels pourraient se saisir. Ce faisant, le risque est que soit invisibilisé le travail fait au quotidien par les acteurs de la réussite éducative. Pourtant, et c'est sans doute, de mon point de vue, l'intérêt majeur de la réussite éducative, le fonctionnement des équipes pluridisciplinaires de soutien³ pourrait être (il l'est parfois), dans un travail permanent de remobilisation de ses participants, un formidable lieu de mise en débat et de diagnostic des réalités territoriales au service des besoins des enfants. C'est dans ce lieu particulier que devraient se recroiser les possibilités d'accompagnement existantes sur un territoire, qu'elles soient privées ou publiques, individuelles et collectives, avec les accompagnements proposés en interne à l'Éducation nationale, tant ces derniers sont nombreux et pas toujours connus en tant que tels, sans compter les temps supplémentaires liés aux charges de service (activités pédagogiques complémentaires au premier degré, temps supplémentaires pour les enseignants en REP+).

Une autre spécificité de la réussite éducative tient dans sa relation à l'évaluation. On a assisté à un décrochage entre les évaluations nationales et les évaluations locales. Ce programme a été abondamment évalué au niveau national sans que les évaluations locales suivent.

Ainsi, la réussite éducative s'est parfaitement insérée dans l'histoire même de la politique de la ville, constituée de dispositifs, à la marge des institutions, pensés pour faire évoluer ces mêmes institutions. Sauf que l'évolution de celles-ci n'a pas toujours été à la hauteur de la réalité des besoins des publics. Reste alors à préserver ce rôle de pas de côté, de poil à gratter des institutions...



... La réussite éducative au prisme des inégalités

Dans quelle mesure, la réussite éducative pourrait-elle contribuer aux enjeux de solidarité sur un territoire ? À la lecture des contrats de ville, trois grands enjeux ressortent qui ne relèvent pas directement des questions de solidarité : la réussite éducative avec une confusion entre le dispositif et le concept plus général ; la question du décrochage scolaire et/ou de la persévérance scolaire ; et enfin la relation école-parents. Pour autant, la question des inégalités est peu abordée. Il faut admettre qu'elle s'est profondément complexifiée depuis une cinquantaine d'années : elle s'est fragmentée passant d'une seule lecture sociale à une lecture intégrant des variables imbriquées que sont le genre, l'ethnique, le territorial en sus des questions sociales. En outre, deux ouvrages récents sont venus nous interpeller fortement sur ce sujet, celui de François Dubet⁴ et celui de Patrick Savidan⁵. D'une certaine façon, ils pointent une crise généralisée des solidarités à laquelle les politiques éducatives locales n'échappent pas, et qui nous interroge sur la manière dont notre société dans son ensemble participe de cette crise, par les choix individuels faits au quotidien.

Oui, la réussite éducative peut tenter de reformuler des questions relatives aux enjeux de solidarité sur un territoire, mais elle ne pourra jamais le faire seule. Rappelons à ce propos la faiblesse du budget de fonctionnement de la politique de la ville (hors rénovation urbaine) dont le quart est attribué au dispositif de réussite éducative ! Il faudra d'abord lever l'écueil territorial et la tension communes-intercommunalités quant aux questions éducatives. De ce point de vue, alors même que les intercommunalités avaient été pensées à leur naissance, avec la loi Chevènement⁶, comme permettant d'être le territoire pertinent de la mise en solidarité des politiques publiques urbaines sur un territoire, il n'est pas certain que, en la matière, cette question ait été suivie dans les pratiques, hormis dans le rural... Certaines agglomérations ont tenté d'amorcer ce sujet mais ont eu du mal à pérenniser leur volonté au gré des changements des exécutifs locaux.

L'éducatif local, un enjeu politique et démocratique ?

Contribuer aux enjeux de solidarité sur un territoire ne peut se faire qu'à une double condition *a minima* : penser l'inter-territorialité, et donc les liens communes-agglomérations et/ou métropoles, d'une part (mais est-ce à

l'agenda local aujourd'hui ?) et, d'autre part, capitaliser les expériences. Or, cet enjeu paraît difficile à atteindre tant on observe des formes d'amnésies institutionnelles programmées, tout comme il y a de l'obsolescence programmée. La cascade des réformes successives ne cesse de tenter de performer le changement comme si dire le changement serait le faire. Les discours sur l'expérimentation et l'innovation n'ont pas manqué dans ces domaines et pourtant, comme le rappelle souvent Jean-Yves Rochex⁷, toute innovation n'est pas forcément démocratisante et des innovations pleines de bonnes intentions ne débouchent pas nécessairement sur plus d'égalité, alors même que c'est ce qu'elles tentaient de faire.

Il est fort possible, comme l'ont montré les travaux de Dominique Glasman⁸ ou Véronique Laforets⁹, que les politiques éducatives locales ont toujours eu du mal à entrer en politique. La fin de la réforme des rythmes scolaires dans un nombre de communes important en témoigne. Il est tout aussi vrai que l'éducatif, pensé en dehors des questions de scolarisation, tend à céder du terrain. Pour le dire autrement, tous les espaces éducatifs en dehors de l'école se sont profondément modifiés sous le poids conjoint des transformations de la société et de la montée de la culture des écrans. Cependant, si les élèves ont besoin d'école, les enfants ont aussi besoin d'adultes qui ne soient pas que leurs parents. ■

Tous les espaces éducatifs en dehors de l'école se sont profondément modifiés

Jean-Marc Berthet

1 – *Projet éducatif local et politique de la ville*, Les éditions de la DIV, 2001.

2 – Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

3 – L'EPS réunit des acteurs de terrain issus de différents champs professionnels (enseignement, éducation, santé, culture, sport, loisirs, etc.). Son rôle est d'identifier les difficultés de l'enfant, d'établir un diagnostic de sa situation, de proposer un parcours adapté et de suivre son évolution.

4 – *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*, Seuil, 2014.

5 – *Voulons-nous vraiment l'égalité ?*, Albin Michel, 2015.

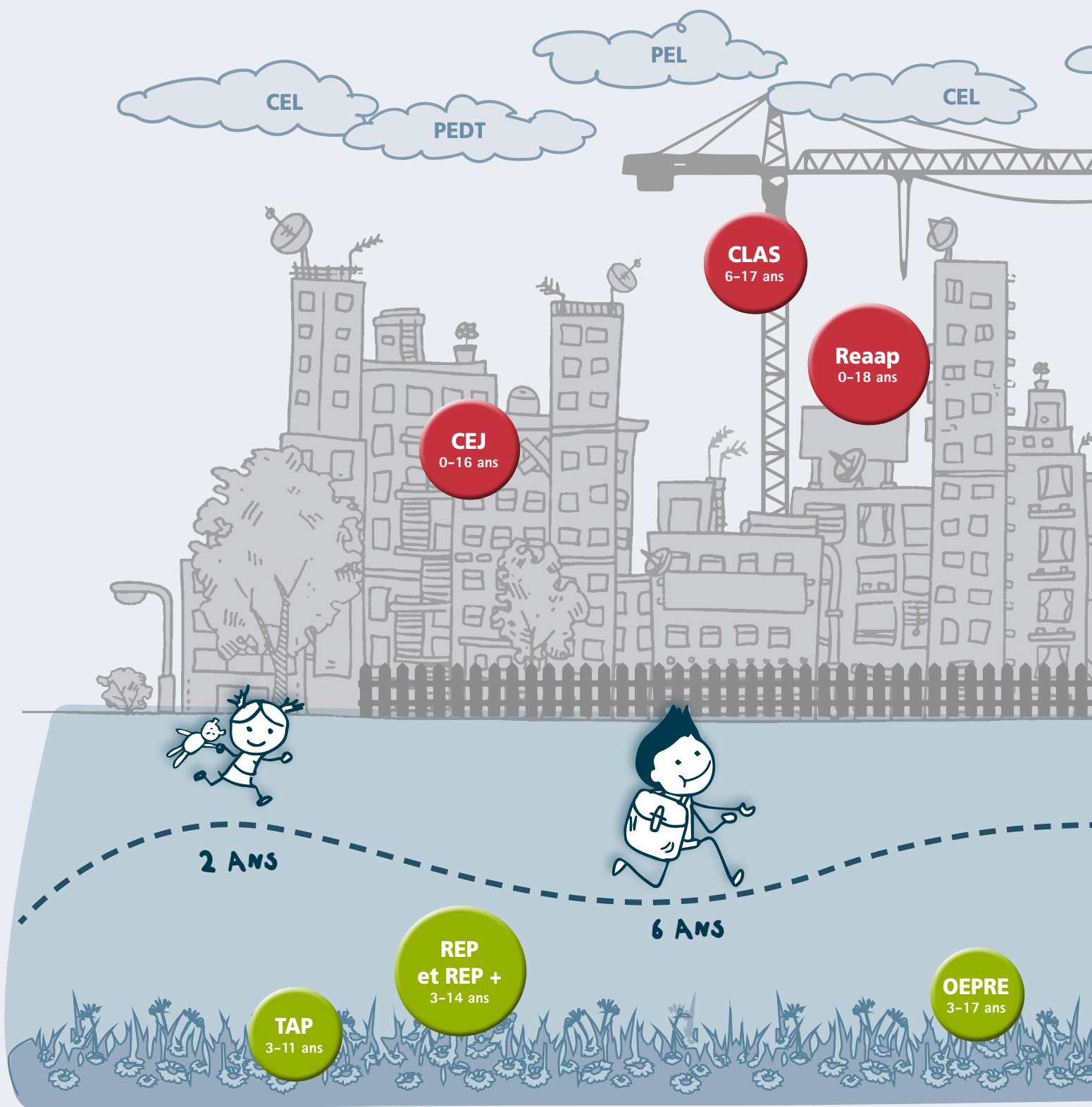
6 – Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.

7 – *In En finir avec les fatalismes éducatifs*, ouvrage publié par les centres ressources politique de la ville d'Île-de-France, 2017, p. 31.

8 – « La lente émergence des politiques éducatives territoriales », in A. Faure et A.C. Douillet (dir), *L'action publique et le territoire*, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

9 – *L'éducatif local : les usages politiques du temps libre*, Université Grenoble Alpes, juin 2016.

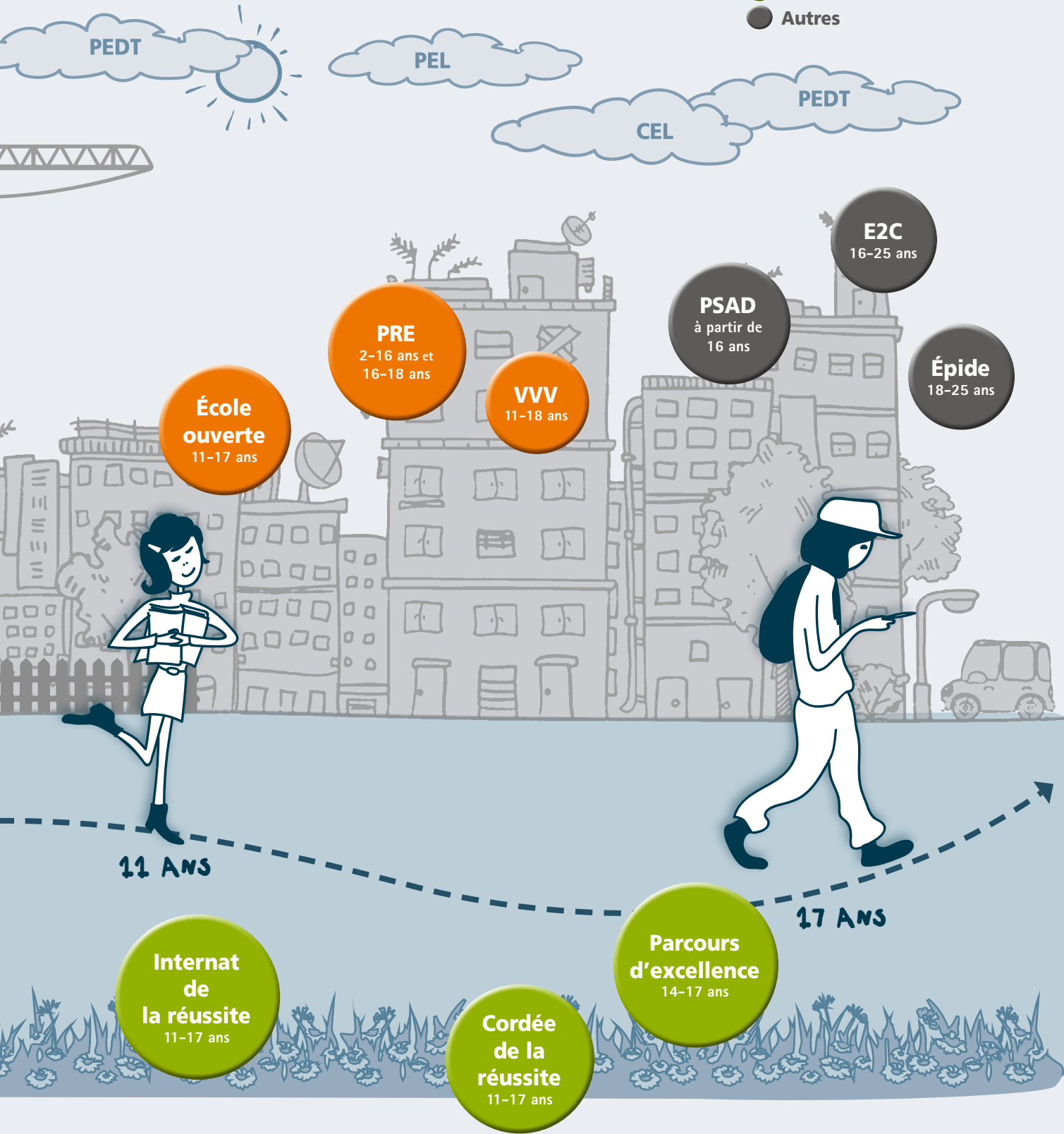
Panorama de l'éducatif local



CEL : contrat éducatif local
CEJ : contrat enfance jeunesse
CLAS : contrat local d'accompagnement à la scolarité
E2C : école de la 2^e chance

Épide : établissement pour l'insertion dans l'emploi
OEPRE : ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants
PEDT : projet éducatif de territoire
PEL : projet éducatif local

- Politique de la ville
- Politique familiale
- Éducation nationale
- Autres

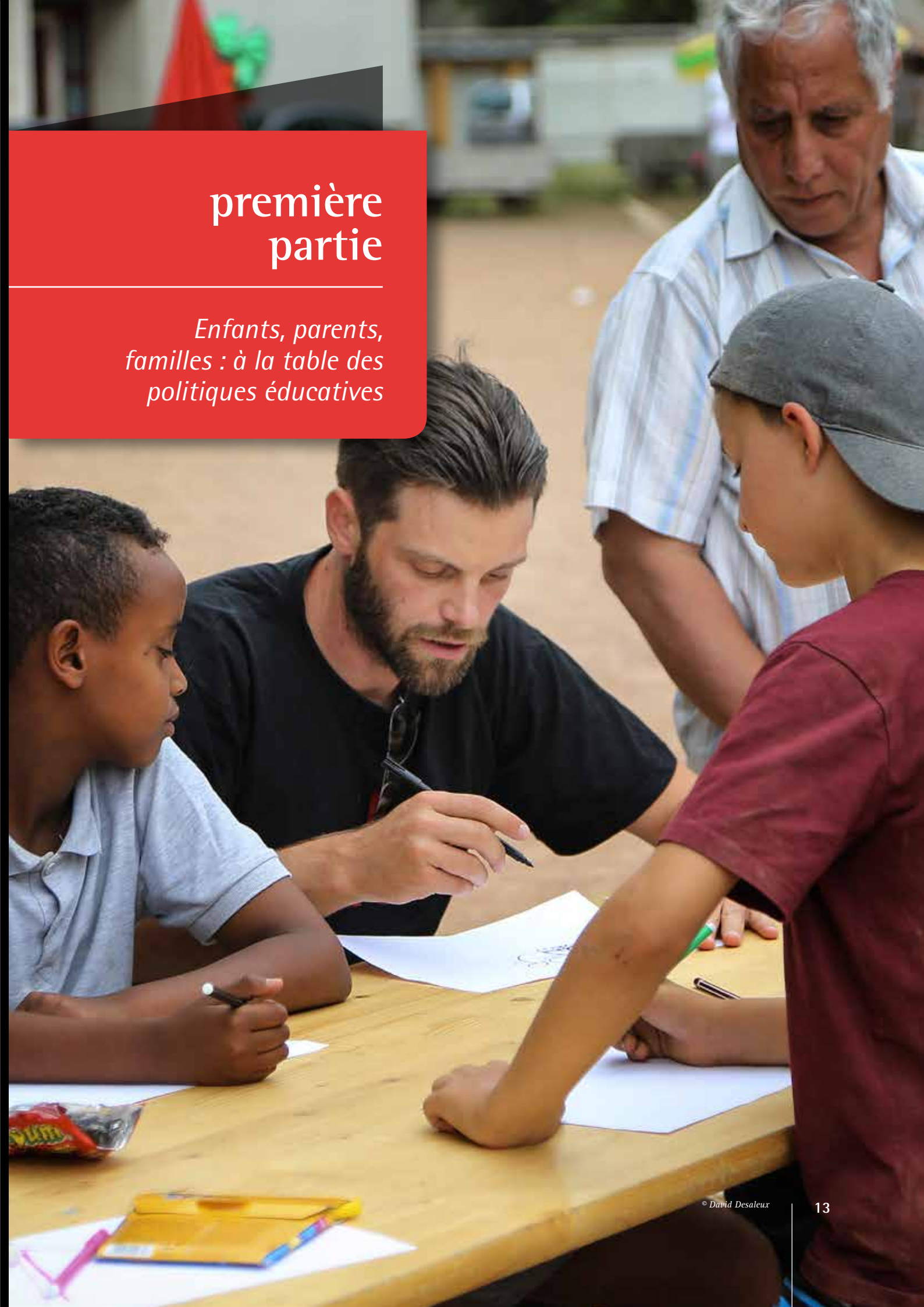


PRE : programme de réussite éducative
PSAD : plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs
Reapp : réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
REP et REP + : réseau d'éducation prioritaire

TAP : temps d'activité périscolaire
VVV : ville vie vacances

première partie

*Enfants, parents,
familles : à la table des
politiques éducatives*



Favoriser la place des parents à l'école : *l'exemple de l'école des Bleuets à Lyon la Duchère*

Afin de poursuivre le travail engagé à la Duchère sur la place des parents dans les écoles, la ville de Lyon a demandé en juin 2016 à l'Association des collectifs enfants parents professionnels (Acepp) du Rhône de conduire un projet visant à renforcer la coéducation à l'école des Bleuets. Gaëlle Ginot, chargée de mission à l'Acepp Rhône, explique la mise en œuvre de cette démarche partenariale.

Renforcer la coéducation et les liens avec les familles

Forte de son expérience dans le développement social local, l'Acepp Rhône s'est d'abord imprégnée du territoire en allant à la rencontre des professionnel.le.s : la directrice de l'école, les enseignant.e.s, le gardien, mais aussi l'ambassadeur du

livre relié à l'Afev, l'infirmière puéricultrice de PMI, la directrice de la maison de l'enfance, la coordinatrice éducation du territoire... L'Acepp a également rencontré les parents d'élèves pour faire un bilan de l'action précédente et

dessiner les contours du nouveau projet. Elle a participé aux réunions avec les animatrices de projets parentalité et les intervenantes des autres écoles de la Duchère. Ces échanges ont permis, d'une part, de situer l'école par rapport au collège, aux modes d'accueil, au centre social et, d'autre part, de comprendre la manière dont les familles circulent dans le quartier, où elles se retrouvent.

Se (re)connaître entre parents et enseignants

Cette démarche a mis en lumière les nombreuses interconnaissances et interactions dans le quartier. Beaucoup de personnes y travaillent et y habitent. En revanche, bon nombre d'enfants ne fréquentent pas de lieux d'accueil ou de socialisation avant leur entrée en maternelle. Les actions proposées ne sont pas toujours comprises ou connues des parents. Souvent, ils n'osent pas « déranger » les professionnel.le.s avec leurs questions, voire se méfient d'eux, alors qu'ils ont des interrogations communes autour de l'éducation et de la vie à l'école. L'Acepp a ainsi proposé qu'un espace ouvre tous les mois dans l'école afin de favoriser la connaissance de l'établissement, renforcer la coéducation et les liens avec les familles. Elle a préconisé que cet espace

soit accessible à tous les parents et à leurs enfants non scolarisés ; ce qui a été accepté.

Concrètement, des matinées sont organisées depuis novembre 2016. Elles se déroulent dans l'école de 8h30 à 11h30 dans un local visible, lumineux et accessible puisque les familles passent devant en amenant leurs enfants à l'école. Elles sont préparées et animées par une coordinatrice de l'Acepp à partir des attentes exprimées lors du diagnostic.

La communication vers les familles est particulièrement réfléchie avec des affiches, des flyers distribués à la sortie de l'école la semaine précédant la rencontre, sans oublier une interpellation directe des parents le matin même de chaque séance. Les distributions de flyers sont des moments privilégiés pour rencontrer les parents, expliquer le projet et les mobiliser.

Aborder des préoccupations communes autour de l'enfant

Chaque matinée se déroule en trois séquences. Le premier temps est celui de l'accueil dans une configuration conviviale, autour d'un café facilitant ainsi l'échange d'égal à égal entre parents et professionnel.le.s. S'ensuivent l'exposé et l'échange avec l'intervenant.e invité.e autour d'un thème comme la lecture, le sommeil, les sorties à la piscine, la cantine, et en présence des professionnel.le.s concerné.e.s (directrice de l'école, enseignant.e.s, Atsem, personnel de service, éducatrice de jeunes enfants, formatrice). Un dernier temps est proposé en groupe sans l'intervenant.e pour reprendre des éléments, préparer la prochaine rencontre, partager les ressentis. Entre novembre 2016 et juin 2017, 9 matinées ont été organisées, réunissant entre 1 et 9 familles. Au total, 20 familles différentes ont participé.

La complexité du système scolaire pour les familles est souvent sous-estimée par les professionnel.le.s. Ces rencontres ont permis de clarifier le rôle de chacun et les différents temps de l'enfant. Certain.e.s professionnel.le.s, inquiet.ète.s à l'idée de ces rencontres, en sont ressorti.e.s rassuré.e.s et se sont senti.e.s reconnu.e.s dans leur mission éducative.

Ce projet entre dans une nouvelle phase car il sera repris par une vacataire de la ville de Lyon en 2018. Pour faciliter cette prise en main, l'Acepp mènera au 1^{er} semestre un accompagnement formatif auprès de cette animatrice qui interviendra dans les écoles des Bleuets et des Géraniums à la Duchère. ■

Gaëlle Ginot

A large, complex climbing structure made of red ropes is the central focus. It consists of a central vertical pole with a network of ropes extending outwards and upwards, forming a web-like structure. Three children are seen climbing: one on the left in a white shirt, one in the middle in a blue shirt, and one on the right in a brown shirt. The structure is set on a red rubber safety mat. In the background, there are green trees and a clear blue sky.

deuxième partie

*Les professionnels de
l'éducatif local :
des tisseurs de liens*

Le collectif Persévérance scolaire : l'engagement commun des acteurs éducatifs de Villefontaine

C'est en partant du constat que la prévention du décrochage scolaire était travaillée par de nombreux acteurs sur son territoire mais sans réelle coordination, que la ville de Villefontaine a souhaité structurer les relations de travail sur ce sujet. La signature du contrat de ville et la réforme de l'éducation prioritaire ont été l'occasion de formaliser cette démarche. Christian Toillier, conseiller pédagogique départemental à la DSDEN¹ de l'Isère, nous présente les tenants et aboutissants de ce dispositif.

Villefontaine est une commune de 18 000 habitants (dont 4 500 résident en quartier politique de la ville et 3 300 dans des quartiers de veille active) qui accueille un réseau d'éducation prioritaire. En 2015, sous l'impulsion des trois collèges, les partenaires socioéducatifs se réunissent pour construire une culture commune autour du décrochage scolaire et trouver ensemble de nouveaux moyens d'agir. Appuyée par le service politique de la ville de la commune et le dispositif intercommunal de réussite éducative, cette initiative débouche sur la sollicitation de l'association La Bouture² pour accompagner et faciliter l'articulation entre les différentes cultures professionnelles, apporter des éclairages et contribuer au lien entre le terrain et les institutions.

Une démarche collective pour prévenir le décrochage scolaire

De son noyau initial, le collectif Persévérance scolaire, constitué en 2016, s'est progressivement élargi et regroupe aujourd'hui tous les acteurs jeunesse du territoire : les principaux des collèges, leurs adjoints ou conseillers principaux d'éducation, les assistantes sociales et infirmières scolaires, les directeurs et animateurs jeunesse des maisons de quartier, des éducateurs de prévention, des bénévoles de l'association Entraide Scolaire Amicale, l'équipe du dispositif de réussite éducative, le directeur général adjoint des services à la population de la commune, l'inspectrice de l'Éducation nationale et le chargé de mission politique de la ville de la DSDEN. Il se réunit trois à quatre fois par an autour d'un thème commun ou pour penser collectivement l'amélioration des pratiques professionnelles sur le décrochage scolaire. Entre ces réunions, des groupes plus restreints s'organisent sur quelques séances afin de préparer le travail du collectif ou faire avancer

des dossiers communs (demandes de financement, rédaction de documents à discuter collectivement...).

Le premier sujet abordé a été celui des relations avec les parents : comment parler du décrochage avec eux ? Qu'attend-on d'eux ? Et, depuis début 2017, le collectif s'attache à élaborer un dispositif d'accueil pour des collégiens temporairement exclus. D'autres thèmes sont en attente, en particulier autour de l'orientation scolaire et du lien avec l'enseignement du premier degré. Certaines actions sont pensées ensemble, mais réalisées par un des partenaires : mise en place d'un stage d'établissement dans le cadre du plan académique de formation, sensibilisation des éducateurs non enseignants aux questions de la persévérance scolaire, etc.

Des conditions pour agir collectivement

En faisant exister publiquement la préoccupation du décrochage scolaire, le collectif a réussi à élaborer une culture commune, obligeant toutes les parties prenantes à savoir « de quoi on parle ». L'essentiel de la démarche repose aussi sur sa dimension collective : chacun se sent concerné et devient progressivement pour partie responsable de ce qui est réalisé par d'autres. Les participants gagnent en capacité à agir du fait qu'ils se sentent respectés tant dans leurs cadres et contraintes professionnels que dans leurs difficultés à faire ; l'implication des institutions dans le collectif contribuant à la solidité du réseau de partenaires. Nécessairement flou et lent, le dispositif peut déstabiliser certains professionnels, voire les conduire à « décrocher » du collectif. L'entraide et les encouragements mutuels sont dès lors primordiaux. Par ailleurs, ses effets sur la persévérance scolaire en tant que telle n'ont pas encore pu être estimés et nécessitent désormais la formulation de critères partagés le permettant. À l'initiative des responsables du dispositif de réussite éducative, la démarche essaime aujourd'hui sur d'autres communes de l'agglomération (Bourgoin-Jallieu, L'Isle-d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier) où la structuration de collectifs semblables est encouragée et soutenue. ■

La démarche essaime aujourd'hui sur d'autres communes de l'agglomération

Christian Toillier

1 - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale.
2 - Plus d'informations sur La Bouture dans l'article pp. 24-25.

Pour aller plus loin...

Ces éléments bibliographiques, consultables à Labo Cités, viennent en complément des références citées dans les articles de ce numéro.

Les documents signalés par  sont téléchargeables via la version électronique de cette bibliographie sur www.crdsu.org

■ Généralités

En finir avec les fatalismes éducatifs ! Actes de la rencontre régionale du 5 novembre 2015

CRPV Essonne, Pôle ressources politique de la ville à Paris, Pôle de ressources départemental ville et développement social du Val d'Oise, Profession Banlieue, mars 2017, 75 p.

Depuis les années 1960, de nouvelles formes de ségrégation et de sélection scolaires accroissent les inégalités de réussite. Cet ouvrage rend compte des interventions autour des évolutions structurelles nécessaires pour réduire ces inégalités, du rôle des acteurs et des politiques éducatives territoriales.

Les questions éducatives dans le cadre de la politique de la ville

Villes et Territoires Languedoc-Roussillon, juin 2016, 40 p.

Ce dossier thématique a pour vocation de donner une lecture de base des éléments législatifs et réglementaires, des dispositifs, des périmètres prioritaires.

Il met en exergue les différentes thématiques communes à tous les acteurs et oriente vers les ressources en ligne.

Les politiques éducatives locales : les acquis de dix années de réussite éducative

Véronique Laforets. Profession Banlieue. L'école et la ville n°20, mai 2015, 16 p.

Ce texte, produit à la suite de travaux menés par des coordonnateurs de réussite éducative de Seine-Saint-Denis, analyse les effets des programmes de réussite éducative sur le paysage éducatif local, dix ans après leur mise en place. Il expose les initiatives ou innovations mises en œuvre et les difficultés spécifiques rencontrées par les professionnels portant ce dispositif.

L'école, entre national et local

Diversité VEI n°181, 3^e trim. 2015, 175 p.

Depuis les années 1960, on assiste à une tension entre le local et le national en ce qui concerne les politiques éducatives. Aujourd'hui, il paraît indispensable de travailler localement à l'articulation entre les acteurs pour une cohérence et une continuité éducatives. Ce numéro explore les différents aspects de cette spatialisation en croisant les points de vue des chercheurs et des acteurs de terrain.

Coopérer pour une égalité éducative territoriale

Avis du Conseil national des villes du 28 mars 2013

Dans cet avis, le CNV structure ses recommandations autour de quatre axes forts : agir avec et pour les parents ; optimiser la mise en synergie de tous les acteurs de l'éducation pour mieux travailler ensemble ; reconnaître, valoriser et accompagner des métiers spécifiques ; adapter les locaux et installer les établissements scolaires au cœur de la cité.

■ La place de l'enfant et de la famille

Coéducation : quelle place pour les parents ?

Annie Feyfant. ENS de Lyon. Dossier de veille de l'IFÉ n°98, janvier 2015, 24 p.

Ce dossier fait état des relations entre les parents et l'école, qui sont un questionnement permanent pour tous les acteurs éducatifs. Il développe ici les modalités de mise en place du soutien parental et ses effets, notamment avec les parents de milieu défavorisé.

Familles vulnérables, enfance et réussite éducative : pour une politique de l'enfance au service de l'égalité de tous les enfants

Ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2012, 64 p.

Cette publication constate qu'un enfant sur cinq est en situation de pauvreté en France. Elle formule 3 principes de base (agir tôt, à long terme, de façon coordonnée et avec les familles) et propose 10 orientations pour faire reculer la pauvreté des enfants.

Rapport d'enquête sur la place des familles dans les projets de réussite éducative

Cabinet ARESS, 2011, 158 p.

Qu'en est-il du programme de réussite éducative dans sa relation aux familles ? En quoi le programme développe effectivement des modalités de coopération ? Quelles sont les catégories de publics mobilisées ? Comment les équipes s'organisent-elles pour encourager les jeux d'alliance avec les parents ? Et quels effets ces coopérations nouvelles produisent-elles dans les sphères institutionnelles ? Le cabinet ARESS a mené l'enquête dans 24 villes en France, dont Décines et Aubenas.

Construire une « communauté éducative » : un partenariat famille-école-association

Éditions De Boeck Université, 2008, 258 p.

De nos jours, l'éducation des enfants ne relève plus uniquement de la seule responsabilité des parents. Elle dépend aussi d'une « communauté éducative » élargie misant sur un partenariat entre parents, travailleurs sociaux, enseignants, responsables associatifs, etc. Cet ouvrage apporte des éclairages intéressants au plan théorique et pratique sur la « coéducation », la négociation d'un partenariat « famille-école-association » et la construction d'une « communauté éducative » dans des contextes sociaux clairement analysés.

... ■ **Coopérations entre professionnels**

⬇️ **Questions vives du partenariat et réussite éducative. Quel partenariat interinstitutionnel pour appuyer les acteurs de la réussite scolaire et éducative ? Rapport de séminaire juin 2014**

Jean-Marc Berthet, Stéphane Kus et Véronique Laforets. *Institut français de l'éducation*, 2014, 52 p.

Ce rapport rend compte des apports théoriques, des témoignages d'acteurs, des échanges et des débats qui se sont tenus au cours du séminaire, qui portait sur : le partenariat éducatif local entre institutions et dispositifs ; les lieux pour la coopération interinstitutionnelle au niveau départemental et régional ; la question du pilotage et de l'évaluation.

⬇️ **La coopération, un enjeu pour l'éducation prioritaire**

Profession Banlieue, L'école et la ville n°21, décembre 2015, 8 p.

Ce numéro évoque les enjeux de la coopération et du partenariat du point de vue de l'éducation prioritaire et de celui du programme de réussite éducative, ainsi que la manière dont ils se concrétisent sur le terrain.

École, territoires et partenariats...

Diversité VEL Hors-série n°16, novembre 2015, 136 p.

Ce numéro propose d'explorer ces trois aspects de l'action éducative en faveur de la réussite de tous les enfants. En effet, ce sont les articulations entre les différents acteurs – dont les parents –, avec les tensions sous-jacentes mais aussi les finalités communes poursuivies dans les partenariats qui les lient, qui permettent de co-construire aujourd'hui un continuum éducatif.

■ **Quelques structures et sites ressources**

Séminaire du CR•DSU « Animation du volet éducatif du contrat de ville » du 22 mars 2017

Restitutions et supports d'intervention de ce séminaire technique régional, dont l'objet était d'analyser comment l'animation du volet éducatif du contrat de ville peut être un enjeu d'éducation partagée.

www.crdsu.org

L'espace thématique « éducation » du Commissariat général à l'égalité des territoires

www.cget.gouv.fr/thematiques/education

La plate-forme Open Data de l'Éducation nationale

Elle partage les données publiques sur l'enseignement scolaire, notamment les listes d'écoles et collèges en éducation prioritaire avec de nombreux indicateurs.

<http://data.education.gouv.fr>

Boîte à outils sur le décrochage scolaire de la base documentaire de la politique de la ville

<http://i.ville.gouv.fr/decrochage-scolaire.php>

Mettre en place un projet éducatif territorial

Cette banque de ressources en ligne accompagne les élus dans la préparation et l'élaboration de leur projet éducatif.

<http://pedt.education.gouv.fr>

Observatoire des politiques locales d'éducation et de la réussite éducative (POLOC)

Publication d'études et de recherches sur toutes les politiques éducatives.

<http://observatoire-reussite-educative.fr>

Observatoire des zones prioritaires (OZP)

www.ozp.fr

Le Café pédagogique : l'actualité pédagogique sur internet

www.cafepedagogique.net

La Bouture : association qui accompagne les jeunes et leur famille vers les voies du raccrochage et œuvre pour la prise en compte du décrochage scolaire par les institutions et les professionnels.

www.labouture.education

Centre Alain Savary

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS>

■ **Muriel Salort**

Labo Cités, un lieu ressource et de mise en réseau sur le développement social et urbain

Labo Cités, centre de ressources politique de la ville, est destiné aux acteurs s'inscrivant dans un objectif de cohésion sociale dans un territoire. Créée en 1993, l'association s'adresse à l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) de la politique de la ville et de la cohésion sociale : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs...

Labo Cités est une association loi 1901 dont le conseil d'administration comprend des personnes morales (collectivités territoriales, associations régionales ou locales, bureaux d'études...) et des personnes physiques (professionnels du secteur). Le fonctionnement de l'association est assuré par le soutien de plusieurs partenaires : État, Conseil régional, Lyon Métropole, Grenoble Alpes Métropole, Caf du Rhône, Caisse des dépôts, ARS.

Qualifier, accompagner et mettre en réseau les acteurs

Différents espaces de travail collectifs permettent aux acteurs, qu'ils soient professionnels ou non, de partager leurs questionnements, leurs expériences, et de rechercher des réponses pertinentes pour conduire des démarches de développement social et urbain. Ils permettent de construire le débat sur la politique de la ville et son évolution. Soutenus par des experts, ils contribuent à la qualification des professionnels et à l'adaptation de leurs interventions. Le centre de ressources facilite ainsi la mise en réseau pour une meilleure coopération et complémentarité des différentes familles d'acteurs.

Nos actions : des rencontres régulières d'échanges, des ateliers thématiques, des appuis techniques et méthodologiques, des réponses individuelles via un service questions-réponses.

Valoriser et capitaliser des pratiques locales

Le centre de ressources apporte des informations, des références, des fiches d'expérience, des éléments de connaissance fondés sur la mémoire de la politique de la ville et son actualité, notamment régionale. Il est en veille permanente sur les pratiques locales et sur les questions émergentes. Le recueil et la synthèse de l'information sont au cœur de nos métiers. Les relations avec les chercheurs constituent un mode de travail privilégié.

Nos supports de diffusion : Sites & Cités (la lettre d'information de Labo Cités), deux publications thématiques (les cahiers du Développement Social Urbain, Les Échos de Labo Cités), des fiches d'expérience, l'alimentation en continu du site internet, une sélection mensuelle des articles, revues et ouvrages indispensables, un fonds documentaire comprenant 8 000 références.

Adhérez à Labo Cités

Pourquoi adhérer ?

- Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement social et urbain.
- Bénéficier des services, du savoir-faire de Labo Cités :
 - Réception gratuite des revues semestrielles *les cahiers du Développement Social Urbain*, *Les Échos de Labo Cités* et de la lettre bimestrielle *Sites & Cités*,
 - Invitation en priorité aux manifestations organisées par l'association,
 - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle,
 - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux.
- Profiter du potentiel du réseau de Labo Cités, pour faciliter entre autres vos contacts et échanges entre acteurs.
- Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions.

Barème des adhésions

Consultez le site :

www.crdsu.org

Changement de nom, changement de site

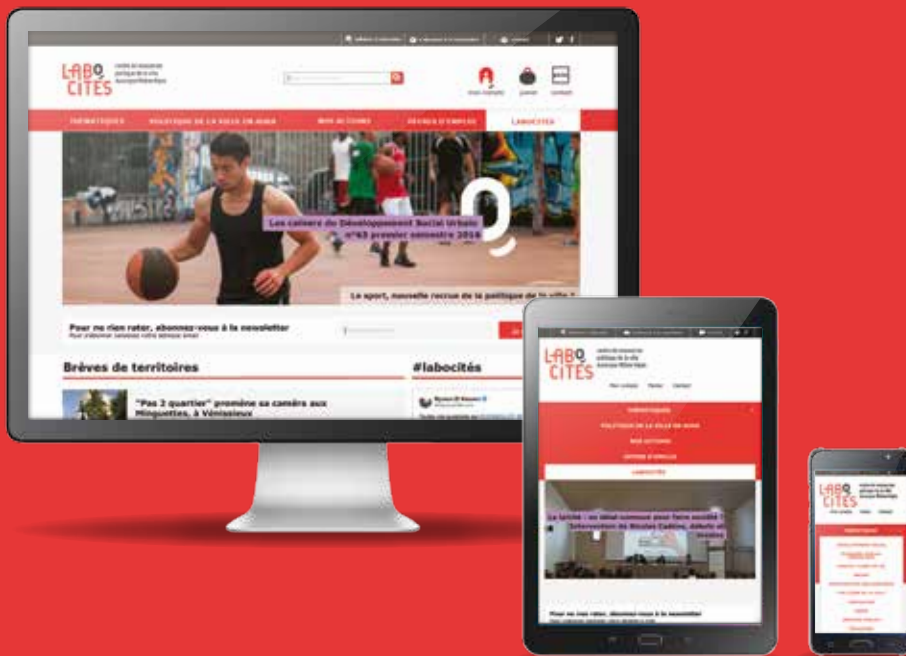
Ouverture
courant janvier 2018 !

**LABO
CITES**
Le nouveau nom du CR-DSU

**Découvrez le nouveau site internet
de Labo Cités !**

www.labo-cites.org

- Plus d'actualités sur les territoires en contrat de ville de notre région
- Une entrée thématique pour faciliter vos recherches
- Plus d'interaction avec vous



Dès le printemps 2018, de nouveaux services...

- Achats en ligne, inscriptions directes aux événements de Labo Cités...

... et un espace Adhérents

- Avec des ressources et services réservés aux adhérents de Labo Cités

Suivez aussi notre actualité et notre veille sur les réseaux sociaux !

Nos pages officielles



Notre revue de presse



Notre chaîne vidéo



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GRANDLYON
la métropole

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLITAIN

